

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29 juin 2022

Sécurité aux Pâquis, investissements dans la technologie, finalisation de la rénovation du Grand-Théâtre et zone 30. Le Centre prend ses responsabilités.

Lors de la séance du Conseil municipal des 27 et 28 juin 2022, le Centre – Ville de Genève a soutenu la motion M-1709 « *Ecole des Pâquis, il y a urgence* ». Pour Anne Carron, conseillère municipale, la sécurité des enfants à l'école des Pâquis est primordiale. La fermeture temporaire du préau de l'école pour les protéger des conséquences du trafic de la drogue n'est bien entendu pas idéal mais nécessaire dans cette situation d'extrême tension. Le cadre de vie doit rester accueillant, propre et sûr pour les élèves. Le concept d'ouverture de l'école sur le quartier, voulu lors de la construction de l'édifice, n'est plus possible dans le contexte actuel. L'aménagement du préau offre des recoins et lieux propices à des trafics et activités qui empoisonnent le quotidien des habitants, et les services concernés n'arrivent plus à suivre pour remettre en état les lieux qui sont souillés voir très fortement dégradés. Il faut passer maintenant de la parole aux actes.

Notre maire, Marie Barbey-Chappuis, a relevé que la réponse doit être multisectorielle : prévention, santé, social et sécurité. De nombreuses actions sont déjà menées par la Police municipale qui rencontre régulièrement le directeur de l'Ecole de Pâquis-Centre. Des agents de la Police municipale (APM) sont présents tous les jours aux sorties de classes. Face à l'urgence actuelle, notre Maire a demandé aux APM d'être également présents le matin lorsque les élèves arrivent à l'école. Par ailleurs, dans le cadre du Contrat local de sécurité (CLS), la Police municipale a mené, et continuera de mener, plusieurs actions conjointes avec la Police cantonale aux Pâquis, et notamment aux abords de cette école. En sus des rencontres régulières avec la direction de l'école, des séances de coordination de quartier ont souvent lieu avec des représentants d'habitants, de parents d'élèves, de la maison de quartier, ou encore des travailleurs sociaux. Le travail en réseau sera encore renforcé ces prochains temps. La fermeture du préau ne résoudra pas tous les problèmes mais dans l'immédiat, il faut répondre à l'inquiétude des parents.

Le Conseil municipal a accepté la motion par 57 oui, 3 abstentions et 12 non.

Le Centre pense à l'avenir du Web3 à Genève

Fabienne Beaud, première signataire, a défendu la motion M-1700 demandant au Conseil administratif

- d'étudier la possibilité de mettre à disposition des entreprises un espace regroupant les différents acteurs afin d'établir des synergies efficaces et de renforcer l'écosystème ;
- de leur permettre de créer des événements autour de ces savoirs pour faire rayonner le bassin genevois et ses entreprises.

En effet, le monde change. Depuis une dizaine d'années dans notre ville, des sociétés actives dans le Web3, innovantes, agiles, fortes de compétences uniques, créatrices d'emplois et donc sources de revenus, rayonnent dans le monde entier pour s'inscrire dans l'économie de demain et pour rester compétitives. Si certains métiers sont nés avec la *blockchain*, d'autres ont été amenés à s'adapter aux évolutions technologiques. Dans les deux cas, cela suppose des connaissances et un savoir-faire propre à forte valeur ajoutée. Actuellement, cet écosystème réunit de nombreux acteurs encore éparpillés qui essaient d'attirer les talents qui sortent de nos écoles et qui sont courtisés par d'autres villes européennes dans une compétition internationale.

Le Conseil municipal a accepté de renvoyer la motion M-1700 en commission des finances par 58 oui, 1 abstention et 2 non.

Programme informatique municipal : local ou ... pas

Alain Miserez, conseiller municipal, a défendu le rapport de minorité de la PR-1502 A/B « *Ouverture d'un crédit de CHF 2'000'000 pour implémenter la suite bureautique Office 365 Microsoft pour le personnel de la Ville* ». S'il est nécessaire d'équiper l'administration municipale avec de l'informatique adéquate et moderne, cela ne veut pas dire simplement recommander un programme standard sans rechercher une solution locale, par des sources ouvertes ou mixtes. Plus d'efforts auraient pu être faits pour demander des propositions à plus d'entreprises suisses. La Ville de Genève doit montrer l'exemple. Il ne faut pas dépendre d'une seule nation ou entité économique. Un nuage souverain en Suisse doit être la solution à long terme. Il est regrettable que les propositions soient souvent présentées et votées dans l'urgence. La Ville doit chercher à sortir des sentiers battus sans faire le choix de la facilité. Ayons la force de se rendre compte qu'un tournant d'importance se joue dans cette décision. Il faut prendre le chemin local de l'indépendance.

Le Conseil municipal a accepté le rapport de majorité par 52 oui, 8 abstentions et 7 non.

Grand-Théâtre : scène (financière) finale

Le Conseil municipal s'est prononcé une dernière fois sur le financement de la rénovation du Grand-Théâtre. Le Conseil administratif demandant l'ouverture d'un crédit complémentaire d'un montant brut de CHF 5'976'154,60 (somme déjà dépensée). Anne Carron, membre de la commission des travaux et constructions, a salué la réussite de la rénovation et mis en avant la nécessité de ne pas revenir sur le passé, même si le crédit complémentaire laisse aux élus un goût amer. S'il avait fallu, suite aux imprévus constatés, faire des arbitrages entre les travaux pour respecter le crédit de réalisation voté, la rénovation aurait été inaboutie ce qui n'était pas souhaitable. De cette expérience, notre commissaire demande que dorénavant le Conseil municipal soit, lors de grands travaux, tenu au courant régulièrement de l'avancement des chantiers et des sommes engagées:

La PR-1480A a été acceptée par 51 oui, 0 abstention et 15 non.

Rue des Charmilles à 30 km/h : à étudier

Fabienne Aubry-Conne a soutenu pour Le Centre le renvoi au Conseil administratif de la pétition P-458A « *Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h à la rue des Charmilles* ». Il est important d'être à l'écoute de la population pour qu'elle puisse vivre convenablement avec moins de bruit. Cependant il faut aussi tenir compte que cet axe routier est important pour de nombreuses personnes pour leurs déplacements professionnels. Il s'agira donc de trouver une solution tenant compte de tous ces enjeux.

Contacts :

Jean-Luc von Arx, chef de groupe
079 159 85 02

Fabienne Aubry-Conne, conseillère municipale
079 347 21 15

Fabienne Beaud, conseillère municipale
079 658 87 12

Anne Carron, conseillère municipale
078 863 86 53

Alain Miserez, conseiller municipal
079 109 98 79